

Modification simplifiée n°4



Plan de zonage n°5.1

Vu pour être annexé à la délibération portant approbation de la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme en date du 14 novembre 2019

Echelle : 1/5000ème

LEGENDE

Limite de zone

EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENTS A REALISER

- Emplacement réservé au titre de l'article L.123-1-5° du Code de l'Urbanisme
- L. Liaison voirie publique Centre-ville / quartiers Nord - 500 m² - Bâtimentaire - commune
- ZAC Paris Sud 3
- ZAC Paris Sud 2
- ZAC Tigery secteur ZBa
- ZAC Tigery secteur ZE
- ZAC des Plessis-Saucourt
- ZAC des Fossés Neufs
- ZAC de la Pépinière
- ZAC Tigery secteur ZE

PATRIMOINE BÂTI ET ESPACES VERTS

- Construction ou ensemble de constructions à protéger (au titre de l'article L.123-1-5° du code de l'Urbanisme).
- Espace paysager à protéger ou à mettre en valeur (au titre de l'article L.123-1-5° du code de l'Urbanisme).
- Espace Boisé Classé au titre de l'article L.300-1 du Code de l'Urbanisme
- Margé de protection des îlotiers des massifs boisés de plus de 100 hectares en dehors des sites urbains constitués

ELEMENTS REMARQUABLES

- 0 LA FORET DE SENART
- 1 ESPACES URBAINS ET PAYSAGES
 - 1.1 Place Ludovic Le Beau
 - 1.2 Alignement route de Corbell
 - 1.3 Alignement limite Ebloués
 - 1.4 Boquet de la Plante Saint André
 - 1.5 Le n° des Hautsées
 - 1.6 Le Bassin du Parc (ZAC Tigery)
 - 1.7 Allée Royale
 - 1.8 Alignement route de Saint Pierre
 - 1.9 Espace verts

BATIMENTS

- 2.1 Le Château Cénacade, les Communs et le Parc
- 2.2 Le petit Château et le parc
- 2.3 La Ferme du Pressis-Saucourt
- 2.4 La Ferme de la Tour-salle Capulaine
- 2.5 Le Bâtiment ancien du Petit Senart
- 2.6 Le Lavoir du Petit Senart
- 2.7 Le Lavoir de la Pépinière
- 2.8 Le Port de Vallée Royale
- 2.9 Le Pont Pourcraux

PRISE EN COMPTE DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

Risque lié au transport de matières dangereuses

- Limite de zone permanente
 - Réseau GRT gaz
 - Réseau Triptil
 - Réseau Total
- Limite de zone intermédiaire
 - Réseau GRT gaz
 - Réseau Triptil
 - Réseau Total
- Limite de zone de vigilance et d'information
 - Réseau GRT gaz
 - Réseau Triptil
 - Réseau Total

Risque d'inondation par remontées de nappes phréatiques



10 11 12
13 14 15
16 17 18